

## COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate  
CISION, CODE 01 + HEBDOS RÉGIONAUX

### CONSTRUIRE PLUS DE LOGEMENTS ABORDABLES, PARTOUT AU QUÉBEC

#### **1 001 logements sociaux et abordables seront construits au Québec grâce à la création d'une voie rapide pour les développeurs qualifiés**

**Montréal, le 30 août 2024.** – Les gouvernements du Canada et du Québec participent à la création d'une voie rapide pour accélérer les mises en chantier de logements abordables, partout au Québec, dont 1 001 unités sont annoncées aujourd'hui et seront construites rapidement. Le nouveau modèle d'affaires consiste à soutenir financièrement des projets de logements abordables portés par des groupes de développeurs expérimentés et reconnus pour leur efficacité par la Société d'habitation du Québec (SHQ).

Concrètement, la SHQ accordera le statut de « Développeur qualifié » à des promoteurs ou à des organismes afin qu'ils puissent procéder à la mise en chantier de leurs projets plus rapidement. Pour ce faire, la SHQ prévoit un allègement administratif important lors d'une demande d'aide financière pour la construction de logements abordables, soit écourter l'étape de la « qualification du demandeur ». Animée par la volonté d'agir rapidement, la SHQ a déjà identifié des promoteurs dont l'obtention du statut de qualification se ferait promptement.

Le statut « Développeur qualifié » est une solution complémentaire au programme d'habitation abordable Québec (PHAQ). Elle offre davantage de flexibilité à la SHQ pour que l'évent de terre des projets ayant un grand volume de logements à travers la province.

#### **La Société de développement Angus : 1<sup>er</sup> Développeur qualifié**

La Société de développement Angus (SDA) est la première à faire partie de la filière de développeurs qualifiés de la SHQ. Elle recevra une subvention de près de 193,5 M\$ pour construire 1 001 logements neufs, dont 677 verront le jour à Montréal et 324 à Rimouski. Cette aide financière correspond à environ 50 % des coûts estimés pour réaliser ces logements dont l'abordabilité sera assurée pour un minimum de 35 ans.

Le financement découle en partie du 900 M\$ du gouvernement fédéral versé au Québec par l'entremise de l'Entente Canada-Québec concernant le Fonds pour accélérer la construction de logements (FACL) et des nouveaux investissements de 900 M\$ annoncés par le Québec lors de sa mise à jour économique de l'automne 2023. La Ville de Montréal et la Ville de Rimouski contribueront aux projets développés sur leur territoire respectif. Pour l'accompagner dans le financement de ses projets, la SDA a choisi de se tourner vers le Mouvement Desjardins, lequel fournira une somme d'environ 180 M\$ sous forme de prêts.

## **Les projets à Montréal**

Dans le secteur du Technopôle Angus, situé à Rosemont–La Petite-Patrie, c'est un ensemble résidentiel de deux bâtiments qui sera construit au cœur de l'écoquartier Angus, sur la rue Molson. Celui-ci comprendra 352 logements hors marché d'une, de deux ou de trois chambres. Les travaux débuteront d'ici la fin de l'année 2024.

Dans Ahuntsic, ce sera un immeuble de 325 logements hors marché d'une, de deux ou de trois chambres qui sera construit. Il s'agira du premier projet résidentiel pour le futur Écoquartier Louvain. À terme, l'écoquartier réunira une école primaire, un centre de la petite enfance, une bibliothèque, un centre communautaire, une salle multifonctionnelle, des commerces, des services de proximité ainsi qu'un centre d'agriculture urbaine. Le chantier débutera au plus tard à l'été 2025.

Les projets d'habitation se veulent exemplaires à l'échelle nationale en ce qu'ils visent une certification LEED en offrant des logements abordables et durables, s'appuyant sur les plus hautes normes de développement durable. L'objectif de ces projets est de valoriser le logement abordable comme un choix, une solution souhaitable et durable pour une excellente qualité de vie.

Les loyers mensuels seront tous fixés en fonction de la grille établie par la SHQ dans le Programme d'habitation abordable Québec (PHAQ). Les locataires pourraient également bénéficier du Programme de supplément au loyer Québec de la SHQ, s'ils y sont admissibles, ce qui leur permettrait de déboursier 25 % de leur revenu pour se loger.

La ministre responsable de l'Habitation, M<sup>me</sup> France-Élaine Duranceau, la ministre du Tourisme et ministre responsable de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, l'honorable Soraya Martinez Ferrada, la mairesse de la Ville de Montréal, M<sup>me</sup> Valérie Plante, et le président et chef de la direction de la Société de développement Angus, M. Christian Yaccarini, étaient fiers de procéder à cette annonce aujourd'hui, au Locoshop Angus, à Montréal.

### **Citations :**

« Face à la pénurie de main-d'œuvre et à l'augmentation des coûts de construction, nous devons innover. Nous devons construire des logements abordables plus intelligemment et plus rapidement pour les Canadiennes et Canadiens. Je suis fier que nous soutenions les améliorations de nouvelles façons de faire en investissant dans ce projet par le biais de l'Entente Canada-Québec concernant le Fonds pour accélérer la construction de logements, en collaboration avec le gouvernement du Québec. »

*–L'honorable Sean Fraser, ministre du Logement, de l'Infrastructure et des Collectivités*

« Je le répète sans cesse : il faut multiplier les solutions pour augmenter l'offre de logements, notamment de logements sociaux et abordables. C'est pourquoi, aujourd'hui, je suis fière d'annoncer qu'on ajoute une autre corde à notre arc, soit le statut de "Développeur qualifié". Il s'agit d'une voie rapide pour que soient construits rapidement des logements de qualité et abordables par des promoteurs qui ont une expertise reconnue en habitation. Je suis persuadée que la première qualification du genre, qui est accordée à la Société de développement Angus, sera fructueuse. »

*–France-Élaine Duranceau, ministre responsable de l’Habitation*

« C’est avec grande fierté que notre gouvernement a contribué à la construction massive et rapide de 1 001 logements abordables par l’entremise de l’Entente Canada-Québec concernant le Fonds pour accélérer la construction de logements (FACL). Le gouvernement fédéral redoublera toujours d’efforts pour s’assurer que tout le monde au Québec et à travers le Canada ait un chez-soi abordable et sécuritaire. »

*– L’honorable Soraya Martinez Ferrada, ministre du Tourisme, ministre responsable de l’Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec et députée d’Hochelaga*

« Je me réjouis de constater que le travail que nous effectuons pour mieux loger les citoyennes et les citoyens du Bas-Saint-Laurent porte ses fruits. Je souligne la proactivité de la Société de Développement Angus, laquelle a initié un projet exemplaire pour Rimouski, des logements abordables et durables qui répondront à des besoins importants pour notre communauté. »

*– Maité Blanchette Vézina, ministre des Ressources naturelles et des Forêts, ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent et de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, et députée de Rimouski*

« L’accélération de la construction de logements sociaux et abordables est essentielle pour répondre à la crise du logement et loger plus de Montréalaises et de Montréalais. La sélection de Montréal dans ce programme confirme que tout l’écosystème de la métropole est mobilisé pour construire plus, construire plus vite, et protéger plus d’unités existantes. L’annonce d’aujourd’hui est un gain concret vers notre objectif de mettre 20 % des unités à l’abri de la spéculation. Comme on l’a fait avec l’application du PL31, la norme de 120 jours pour l’octroi d’un permis et notre ambitieuse stratégie immobilière qui permet de céder des terrains pour des projets comme ceux-ci, nous continuerons d’innover pour stimuler la construction à Montréal et répondre efficacement à la crise du logement. »

*– Valérie Plante, mairesse de la Ville de Montréal*

« Cette annonce est une excellente nouvelle sur plusieurs volets. D’abord, la création de plus de 300 unités qui joueront un rôle de premier plan dans l’offre en logements à Rimouski et pour nous rapprocher des objectifs définis dans notre Plan de lutte contre la pénurie de logements. Ensuite, le projet de la Société de développement Angus contribuera au processus de revitalisation du centre-ville tout en permettant aux citoyennes et aux citoyens qui y habiteront de profiter d’un exceptionnel milieu de vie aux abords du fleuve et à proximité de tous les services. »

*– Guy Caron, maire de Rimouski*

« À la Société de développement Angus, nous sommes fiers de cette collaboration qui nous permet de bâtir des unités de logement abordable sans compromis sur la qualité. En plus

d'assurer le développement de milieux de vie vibrants, complets et diversifiés, nous contribuons activement à atténuer la crise du logement et offrons des espaces durables et enrichissants pour nos communautés. »

– *Christian Yaccarini, président et chef de la direction de la Société de développement Angus*

### Faits saillants :


- Le statut « Développeur qualifié »
  - L'analyse des projets et des promoteurs sera réalisée par SHQ sur la base d'une grille rigoureuse d'évaluation.
  - Cette initiative de la SHQ vise à faire affaire avec des organismes possédant une expertise reconnue en habitation; contrôler le risque en s'assurant de la santé financière et de la capacité de réalisation des projets; assurer la viabilité financière des projets à long terme et à réaliser des économies d'échelle en accordant un grand nombre d'unités à un même développeur.
  - Pour obtenir plus de renseignements, consultez le [site Web de la SHQ](#).
  - Pour poser une question précise à propos du statut « Développeur qualifié », écrivez un courriel à l'adresse [developpeurs.qualifies@shq.gouv.qc.ca](mailto:developpeurs.qualifies@shq.gouv.qc.ca).
  
- Lancé en mars 2023, le FACL est une initiative de 4 G\$ du gouvernement du Canada, dont 900 M\$ sont destinés au Québec dans le cadre de l'Entente Canada-Québec concernant le FACL. Il vise à accélérer la construction de 100 000 logements à l'échelle du pays.
  
- Le Québec a également annoncé un montant de 900 M\$ dans sa mise à jour économique de novembre 2023. Grâce à ces investissements combinés, 8 000 logements verront le jour au cours des prochaines années.
  
- Le FACL encourage les administrations locales à mettre en œuvre des initiatives durables qui réduisent les obstacles à l'offre de logements et aux approbations des projets d'aménagement. À long terme, il vise à générer plus de logements au Canada.

### À PROPOS DE LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC

En tant que référence en habitation, la SHQ a pour mission de répondre aux besoins en habitation des citoyens du Québec par son expertise et ses services aux citoyens. Pour ce faire, elle offre des logements abordables ou à loyer modique et elle propose un éventail de programmes d'aide favorisant la construction et la rénovation résidentielles, l'adaptation de domicile et l'accession à la propriété.

Pour en savoir plus sur ses activités, consultez le [www.habitation.gouv.qc.ca](http://www.habitation.gouv.qc.ca).

 [SocietehabitationQuebec](#)

 [HabitationSHQ](#)

 [LinkedIn](#)

**Sources :**

Justine Vézina  
Attachée de presse de la  
ministre responsable de l'Habitation  
[justine.vezina@habitation.gouv.qc.ca](mailto:justine.vezina@habitation.gouv.qc.ca)

Micaal Ahmed  
Cabinet du ministre du Logement, de  
l'Infrastructure et des Collectivités  
[micaal.ahmed@infc.qc.ca](mailto:micaal.ahmed@infc.qc.ca)

**Information :**

Relations auprès des médias  
Société d'habitation du Québec  
[medias@shq.gouv.qc.ca](mailto:medias@shq.gouv.qc.ca)